Matériaux de remplissage léger pour carrosserie 240, 260, 261, 261ES, 261M, 261C, 262, 262ES, 262M, 262C, 262ES, 262T, 262W, 265, 265B, 265C, 265ES, 265L, 265W, 267, 267C Bondo 3M(MC)

Fiche santé sécurité

Droits d'auteur.2019, Compagnie 3M
Tous droits réservés. Il est permis de reproduire et/ou de télécharger ces données pour assurer l'utilisation adéquate des produits 3M, dans la mesure où : (1) les données sont reproduites intégralement, sans aucune modification, à moins qu'on obtienne au préalable une autorisation écrite de 3M à cet effet; et (2) ni la copie ni l'original ne seront revendus ni distribués en vue de faire un bénéfice.

Groupe de document :	24-2445-5	**Numéro de la version :**	9.01
Date de parution :	2019/07/17	**Remplace la version datée de :**	2016/10/31

SECTION 1 : Identification

1.1 Identifiant du produit

Matériaux de remplissage léger pour carrosserie 240, 260, 261, 261ES, 261M, 261C, 262, 262ES, 262M, 262C, 262ES, 262T, 262W, 265, 265B, 265C, 265ES, 265L, 265W, 267, 267C Bondo 3M(MC)

Numéros d'identification de produit

LB-K100-1153-3 60-4550-5494-4 60-4550-5651-9 60-4550-5652-7 60-4550-5653-5
60-4550-5654-3 60-4550-5655-0 60-4550-5812-7 60-4550-5824-2 60-4550-6589-0
60-4550-6590-8

1.2 Utilisations recommandées et restrictions d'utilisation

Utilisations recommandées

Produits automobiles

1.3 Détails du fournisseur

Compagnie: Compagnie 3M Canada
Division: Division Des Automobiles
Adresse : 1840, rue d'Oxford Est, Case Postale 5757, London, Ontario N6A 4T1
Téléphone : (800) 364-3577
Courriel :

1.4 Numéro de téléphone d'urgence

Téléphone d'urgence medical : (519) 451-2500, Ext. 2222; Téléphone d'urgence de transport (CANUTEC) : (613) 996-6666

Ce produit est un kit ou un produit multi-composants qui consiste en plusieurs composants , emballés indépendamment. Une fiches de données de sécurité (FDS) ou une fiche d'information article pour chacun des composants est incluse. Veillez à ne pas séparer les FDSs des composants de cette page de couverture. Les réferences des FDS des composants de ce produit sont:

24-2444-8, 29-5993-0

Transporter conformément aux règlements applicables.

RENONCIATION : Les renseignements de cette fiche de données de sécurité sont fondés sur notre expérience et sont exacts au meilleur de notre connaissance à la date de publication, mais nous n'accepterons aucune responsabilité pour toute perte,

dommage ou blessure résultant de son utilisation (sauf lorsque la loi l'exige). Ces renseignements peuvent ne pas être valides pour toute utilisation dont il n'est pas question dans cette fiche de données ou lors de l'utilisation en combinaison avec d'autres matériaux. Pur ces raisons, il est important que les clients effectuent leurs propres essais afin qu'ils s'assurent que le produit convient à leurs applications prévues.

Les FDS de 3M Canada sont disponibles sur www.3m.ca

Fiche santé sécurité

Droits d'auteur.2019, Compagnie 3M
Tous droits réservés. Il est permis de reproduire et/ou de télécharger ces données pour assurer l'utilisation adéquate des produits 3M, dans la mesure où : (1) les données sont reproduites intégralement, sans aucune modification, à moins qu'on obtienne au préalable une autorisation écrite de 3M à cet effet; et (2) ni la copie ni l'original ne seront revendus ni distribués en vue de faire un bénéfice.

Groupe de document :	24-2444-8	**Numéro de la version :**	9.00
Date de parution :	2019/08/19	**Remplace la version datée de :**	2018/12/13

Cette fiche de données de sécurité est conforme au Règlement sur les produits dangereux Canadiens.

SECTION 1 : Identification

1.1 Identifiant du produit

Matériaux de remplissage léger pour carrosserie 261C, 262C, 265C Bondo 3M(MC)

Numéros d'identification de produit
60-4550-8883-5

1.2 Utilisations recommandées et restrictions d'utilisation

Utilisation prévue
Produits automobiles

Utilisation spécifique
Réparation de carrosserie

Restrictions d'utilisation
Ne s'applique pas

1.3 Détails du fournisseur

Compagnie:	Compagnie 3M Canada
Division:	Division Des Automobiles
Adresse :	1840, rue d'Oxford Est, Case Postale 5757, London, Ontario N6A 4T1
Téléphone :	(800) 364-3577
Site Web :	www.3M.ca

1.4 Numéro de téléphone d'urgence

Téléphone d'urgence medical : (519) 451-2500, Ext. 2222; Téléphone d'urgence de transport (CANUTEC) : (613) 996-6666

SECTION 2 : identification des dangers

Les numéros d'identification de produit ci-dessous sont vendus sur le marché pour le consommateur :
60455088835

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Liquide inflammable : Catégorie 3.

Grave problème/Irritation oculaire : Catégorie 2A :
Toxicité pour la reproduction Catégorie 1B.
Carcinogénicité : Catégorie 2.
Toxicité pour certains organes cibles (exposition unique) Catégorie 1.
Toxicité pour certains organes cibles (exposition répétée) Catégorie 1.

2.2. Éléments d'étiquette
Terme d'avertissement
Danger

Symboles :
Flamme | Point d'exclamation | Risque pour la santé |

Pictogrammes

Mentions de danger
Liquides et vapeur inflammables.
Provoque une irritation oculaire grave. Peut nuire à la fertilité ou au fœtus. Susceptible de provoquer le cancer.
Cause des dommages aux organes : foie | organes sensoriels |

Une exposition prolongée ou répétée cause des dommages aux organes : système respiratoire | organes sensoriels |
Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée : foie |

Mises en garde
Renseignements généraux :
Tenir hors de portée des enfants.

Prévention :
Obtenir les directives spéciales avant d'utiliser. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'ignition. Ne pas fumer. Mettre à la terre/sceller le contenant et le matériel de réception. N'utiliser que des outils ne produisant pas d'étincelles. Prendre les mesures de précaution qui s'imposent contre les décharges de statique. Conserver le récipient bien fermé. Utiliser du matériel d'éclairage, de ventilation, électrique à l'épreuve des explosions. Ne pas respirer les poussières, fumées, brouillards, gaz, vapeurs ou émanations. Porter des gants et un dispositif de protection pour les yeux et le visage. Ne pas manger, boire ou fumer en utilisant le produit. Laver soigneusement la peau exposée après manipulation.

Réponse:
EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/Se doucher. EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer prudemment avec de l'eau pendant plusieurs minutes. Retirer les verres de contact éventuels, si ceci peut être fait facilement. Continuer à rincer. Si l'irritation oculaire persiste : Consulter un médecin. En cas d'exposition prouvée ou suspectée: Consulter un médecin. En cas d'incendie : Utiliser un agent extincteur approprié pour les liquides et les solides inflammables, comme une poudre chimique ou du dioxyde de carbone.

Entreposage :
Entreposer dans un endroit bien ventilé. Garder au frais. Garder sous clef.

Élimination :
Éliminer les contenus/contenants conformément aux règlements locaux, régionaux, nationaux et internationaux applicables.

2.3. Autres risques

Aucun connu.

1% du mélange consiste en des ingrédients de toxicité orale aiguë inconnue.
1% du mélange consiste en des ingrédients de toxicité cutanée aiguë.
1% du mélange consiste en des ingrédients de toxicité par inhalation aiguë inconnue.

SECTION 3 : Composition/renseignements sur les ingrédients

Ce matériau est un mélange.

Ingrédient	Numéro CAS	% par poids	Nom Commun
Résine polyester	Secret Fabrication	15 - 40	Ne s'applique pas
Talc	14807-96-6	10 - 30 Secret Fabrication *	Talc (Mg3H2(SiO3)4)
STYRENE	100-42-5	< 18 Secret Fabrication *	Benzène, ethenyl-
Carbonate de magnésium	546-93-0	7 - 15	Acide Carbonique, Sel de magnesium (1:1)
Charge inerte 1	Secret Fabrication	1 - 5 Secret Fabrication *	Ne s'applique pas
Calcaire	1317-65-3	1 - 5	Le calcaire se compose principalement de carbonate de calcium.
Silicate lamellaire d'organophile	Secret Fabrication	1 - 5	Not Applicable
Chlorite (Minéral)	1318-59-8	< 2	Minéraux du groupe de la chlorite
Charge inerte 2	Secret Fabrication	0.1 - 1 Secret Fabrication *	Ne s'applique pas
Dioxyde de Titane	Secret Fabrication	0.1 - 1 Secret Fabrication *	Ne s'applique pas

*La concentration réelle de cet ingrédient a été retenue comme un secret commercial.

SECTION 4 : Premiers soins

4.1. Description des premiers soins

Inhalation :
Donner de l'air frais. En cas de malaise, consulter un médecin.

Contact avec la peau :
Laver immédiatement avec de l'eau et du savon. Retirer les vêtements contaminés et les laver avant de les porter de nouveau. Si des signes ou des symptômes apparaissent, consulter un médecin.

En cas de contact avec les yeux :
Laver les yeux immédiatement avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes. Enlever les lentilles de contact si celà est facile à faire. Continuer à rincer. Consulter immédiatement un ophtalmologiste.

En cas d'ingestion :
Rincer la bouche. En cas de malaise, consulter un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, tant aigus que différés
Voir en section 11.1: information sur les effets toxicologiques.

4.3. Indication de la nécessité éventuelle d'une prise en charge médicale immédiate et d'un traitement spécial
Non applicable.

SECTION 5 : Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction appropriés

En cas d'incendie : Utiliser un agent extincteur approprié pour les liquides et les solides inflammables, comme une poudre chimique ou du dioxyde de carbone.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Les récipients fermés exposés à la chaleur peuvent exploser.

Les sous-produits nocifs de decomposition

Substance	Condition
Monoxyde de carbone	Durant la combution
Bioxyde de carbone	Durant la combution

5.3. Équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu

L'eau n'est pas un moyen d'extinction efficace. Cependant, on peut l'utiliser pour éviter l'échauffement des récipients et des surfaces exposés au feu et éviter les ruptures par explosion.

SECTION 6 : Mesures à prendre en cas de rejet accidentel

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Évacuer la zone Conserver à l'écart de la chaleur, des étincelles, des flammes nues et des surfaces chaudes. Il est interdit de fumer. N'utiliser que des outils ne produisant pas d'étincelles. Ventiler la zone à l'air frais. Pour les grands déversements ou les déversements dans les espaces confinés, fournir une ventilation mécanique pour disperser ou évacuer les vapeurs, conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle. MISE EN GARDE! Un moteur pourrait constituer une source d'inflammation et provoquer un incendie ou une explosion des gaz ou des vapeurs inflammables présents dans la zone du déversement. Consulter les autres sections de cette fiche signalétique pour plus de renseignements sur les dangers physiques ou pour la santé, la protection respiratoire, la ventilation ainsi que le matériel de protection individuelle.

6.2. Précautions pour l'environnement

Éviter le rejet dans l'environnement. Pour les déversements plus importants, couvrir les drains et construire des digues pour éviter que le matériau ne se déverse dans le réseau d'égoûts ou les plans d'eau.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Recouvrir le déversement avec une mousse extinctrice. Il est recommandé d'utiliser une mousse formant une pellicule aqueuse appropriée. Travailler de l'extérieur vers l'intérieur du déversement. Couvrir de bentonite, de vermiculite ou d'un matériau absorbant inorganique vendu sur le marché. Mélanger suffisamment d'agents absorbants jusqu'à ce que le déversement semble sec. Rappel : L'ajout d'un matériau absorbant n'élimine pas les dangers physiques ni les dangers pour la santé ou pour l'environnement. Ramasser le plus de produits déversés possibles en utilisant des outils ne provoquant pas d'étincelles. Placer dans un récipient métallique approuvé pour le transport par les autorités compétentes. Nettoyer les résidus avec un solvant approprié sélectionné par une personne qualifiée et autorisée. Aérer l'endroit avec de l'air frais. Lire et suivre les précautions énoncées sur l'étiquette et la FSSS du solvant. Fermer hermétiquement dans un récipient. Dispose of collected material as soon as possible in accordance with applicable local/regional/national/international regulations.

SECTION 7 : Manipulation et entreposage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Tenir hors de portée des enfants. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. Conserver à l'écart de la chaleur, des étincelles, des flammes nues et des surfaces chaudes. Il est interdit de fumer. N'utiliser que des outils ne produisant pas d'étincelles. Prendre les mesures de sécurité qui s'imposent pour prévenir les décharges d'électricité statique. Ne pas respirer les poussières, fumées, brouillards, gaz, vapeurs ou émanations. Éviter tout contact du produit avec les yeux, la peau ou les vêtements. Ne pas manger, boire ou fumer en utilisant le produit. Bien se laver les mains après utilisation du produit. Éviter le rejet dans l'environnement. Éviter tout contact avec des agents oxydants (comme le chlore, l'acide chromique, etc.). Porter des chaussures à faible statique ou correctement mises à la terre. Utiliser

du matériel de protection individuelle (gants, respirateurs et autres) au besoin. Pour réduire les risques d'inflammation, déterminer les normes électriques applicables relatives à l'utilisation de ce produit et choisir le matériel de ventilation local approprié pour prévenir l'accumulation de vapeurs inflammables. Mettre à la masse/attacher les contenants et l'équipement de réception si de l'électricité statique peut s'accumuler pendant le transfert

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Entreposer dans un endroit bien ventilé. Garder au frais. Conserver le récipient bien fermé. Entreposer à l'écart de la chaleur; Entreposer à l'écart des acides; Entreposer à l'écart des bases fortes. Entreposer à l'écart des oxydants.

SECTION 8 : Contrôles d'exposition/protection personnelle

8.1. Paramètres de contrôle

Limites d'exposition en milieu de travail

Si un composant est divulgué à l'article 3, mais n'apparaît pas dans le tableau ci-dessous, une limite d'exposition professionnelle n'est pas disponible pour le composant.

Ingrédient	Numéro CAS	Agence	Type de limite	Mentions additionnelles
STYRENE	100-42-5	ACGIH	MPT:20 ppm;STEL:40 ppm	
Talc	14807-96-6	ACGIH	MPT(fraction respirable):2 mg/m3	
Dioxyde de Titane	Secret Fabrication	ACGIH	MPT:10 mg/m3	

ACGIH : American Conference of Governmental Industrial Hygienists
AIHA : American Industrial Hygiene Association
CMRG : Chemical Manufacturer Recommended Guideline
MPT : moyenne pondérée dans le temps
STEL : Limite d'exposition de courte durée
C : Valeur plafond

8.2. Contrôles d'exposition

8.2.1. Mesures d'ingénierie

Disposer d'un appareil de ventilation par dilution générale et/ou d'un appareil de ventilation par aspiration localisé pour contrôler les niveaux d'exposition aux particules en suspension dans l'air et s'assurer qu'elles se situent en dessous des limites d'exposition applicables et pour contrôler les poussières, fumées, gaz, brouillards, vapeurs ou émanations. Si la ventilation n'est pas adéquate, utiliser un appareil de protection respiratoire. Utiliser du matériel de ventilation à l'épreuve des explosions.

8.2.2. équipement de protection individuelle

Protection des yeux/du visage

Choisissez et utilisez protection des yeux/du visage pour éviter le contact basé sur les résultats d'une évaluation de l'exposition. Les protections des yeux suivantes sont recommandées:
Lunettes de protection ouvertes.

Protection de la peau/des mains

Sélectionner et porter des gants et/ou des vêtements de protection pour éviter tout contact avec la peau selon les résultats d'une évaluation du degré d'exposition. Consulter le fabricant de gants et/ou de vêtements de protection pour la sélection de matériaux compatibles appropriés. Les de gants en nitrile peuvent être portés par-dessus des gants de stratifié polymère pour amélioré la dextérité.
Des gants constitués du/des matériaux suivants sont recommandés: Elastomères fluorés
Alcool de polyvinyle (PVA)
polymère stratifié

Protection respiratoire :

Une évaluation de l'exposition peut être nécessaire pour décider si un appareil de protection respiratoire est nécessaire. Si un appareil de protection respiratoire est nécessaire, porter des masques dans le cadre d'un programme de protection respiratoire complet. Sur la base des résultats de l'évaluation de l'exposition, sélectionnez le type de respirateur suivant (s) afin de réduire l'exposition par inhalation:
Demi-masque respiratoire ou masque complet adapté pour des vapeurs organiques et des particules

Pour des questions concernant une utilisation spécifique, consulter le fabricant de votre appareil respiratoire.

SECTION 9 : Propriétés chimiques et physiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	Liquide
Aspect physique spécifique:	pâte
couleur	Blanc
Odeur	Styrène piquant
Valeur de seuil d'odeur	*Pas de données disponibles*
pH	*Pas de données disponibles*
Point de fusion/Point de congélation	*Pas de données disponibles*
Point d'ébullition	145 ºC [*Détails:*CONDITIONS: (Styrene)]
Point d'éclair :	26,7 ºC - 27,8 ºC [*Méthode de test:*Coupe fermée]
Vitesse d'évaporation :	0,1 - 0,5
Inflammabilité (solide, gaz)	Ne s'applique pas
Limites d'explosivité (LIE)	0,9 %
Limites d'explosivité (LSI)	6,8 %
pression de vapeur	693,3 Pa [*Détails:*CONDITIONS: à 20 C]
Densité de vapeur	3,6
Densité	1,1 kg/l
Densité	1,14 g/ml
Densité relative	1,14 [*Ref Std:*Eau=1]
Hydrosolubilité	Négligeable
Solubilité (non-eau)	*Pas de données disponibles*
Coefficient de partage : n-octanol/eau	*Pas de données disponibles*
Température d'inflammation spontanée	*Pas de données disponibles*
Température de décomposition	*Pas de données disponibles*
Viscosité :	*Pas de données disponibles*
Composés Organiques Volatils	203 g/l [*Méthode de test:*Calculé selon le reglement 443.1 de SCAQMD]
Composés Organiques Volatils	17,8 % en poids [*Méthode de test:*calculé selon CARB title2]
Pourcentage de matières volatiles	18,2 % en poids
COV (moins l'eau et les solvants exempts)	204 g/l [*Méthode de test:*Calculé selon le reglement 443.1 de SCAQMD]

SECTION 10 : Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Ce matériau pourrait s'avérer réactif avec certains agents et sous certaines conditions - consulter les autres titres de cette section.

10.2 Stabilité chimique

Stable. Stable dans des conditions normales. Peut devenir instable à des températures et / ou pressions élevées .

10.3 Possibilité de réactions dangereuses
Une polymérisation dangereuse ne se produira pas.

10.4 Condition à éviter
Chaleur
Étincelles et/ou flammes

10.5 matériaux incompatibles
Acides puissants
Bases fortes
Agents oxydants forts.
Métaux alcalins

10.6 Produits de décomposition dangereux

Substance	Condition
Hydrocarbons	Non spécifié
Oxyde de styrène	Non spécifié
Vapeur toxique, gaz, particule.	Non spécifié

Consulter la section 5.2 Décomposition dangereuse pour connaître la liste des produits de combustion.

SECTION 11 : Renseignements toxicologiques

Les informations ci-dessous peuvent être inconsistantes avec la classification du produit dans la section 2 si les classifications de certains ingrédients sont attribuées par une autorité compétente. En outre, les données toxicologiques de certains ingrédients peuvent ne pas être reprises dans la classification du produit et/ou les signes et symptômes de l'exposition. Une cause possible est qu'un ingrédient peut être présent en dessous du seuil d'étiquetage un ingrédient peut être indisponible pour l'exposition ou les données ne s'appliquent pas au produit dans son ensemble.

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Signes et symptômes d'exposition

Selon les données d'essai et/ou les renseignements sur les composants, ce matériau peut produire les effets suivants sur la santé :

Inhalation :
Peut être nocif si inhalé. Irritation des voies respiratoires: Les signes/symptômes peuvent inclure la toux, des éternuements, l'écoulement nasal, des maux de tête, l'enrouement et des douleurs au nez et à la gorge. Peut provoquer des effets additionnels sur la santé (voir ci-dessous).

Contact avec la peau :
Irritation légère de la peau : Parmi les signes ou les symptômes, on retrouve : rougeurs localisées, enflure, démangeaisons et sécheresse.

En cas de contact avec les yeux :
Irritation oculaire grave: les symptômes peuvent inclure rougeurs, gonflements, douleurs, larmes, opacité cornéenne, diminution de la vision avec risque d'altération permanente.

Ingestion :
Peut être nocif si avalé. Irritation gastro-intestinale: Les signes/symptômes peuvent inclure: douleurs abdominales, maux d'estomac, nausées, vomissements et diarrhée. Peut provoquer des effets additionnels sur la santé (voir ci-dessous).

Autres effets de santé:

Une exposition unique peut provoquer des effets sur l'organe cible:
Répercussions auditives: Les signes ou symptômes peuvent comprendre une déficience auditive, une perte d'équilibre et des acouphènes. Effets sur le foie : Signes et symptômes probables : perte d'appétit, perte de poids, fatigue, faiblesse, douleurs abdominales et ictère.

Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
Pneumoconiose : les signes et les symptômes sont notamment une toux persistante, des essoufflements, des douleurs thoraciques, une augmentation des expectorations et des changements lors des examens de fonction respiratoire. Effets oculaires: Les signes/symptômes peuvent inclure une vision embrouillée ou une vision très réduite. Répercussions auditives: Les signes ou symptômes peuvent comprendre une déficience auditive, une perte d'équilibre et des acouphènes. Effets sur le foie : Signes et symptômes probables : perte d'appétit, perte de poids, fatigue, faiblesse, douleurs abdominales et ictère.

Toxicité pour la reproduction / le développement:
Contient un ou des produits chimiques qui peuvent causer des anomalies congénitales ou d'autres anomalies de la reproduction.

Cancérogénicité:
Contient un ou des produits chimiques qui peuvent causer le cancer.

Ingrédient	N° CAS	Description de la classe	Réglementation
STYRENE	100-42-5	Grp. 2A: Probablement carcinogène pour les hommes	Centre International de Recherche sur le Cancer
STYRENE	100-42-5	Probablement cancérogène pour l'homme.	Agents carcinogènes selon le National Toxicology Program
Dioxyde de Titane	Trade Secret	Grp. 2B: Possibilité carc. des hommes	Centre International de Recherche sur le Cancer

Données toxicologiques
Si un composant est listé en section 3 mais n'apparait pas dans une table ci-dessous, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Toxicité aigue

Nom	Voie	Espèces	Valeur
Produit général	Dermale		Pas de données disponibles. Calculé ETA>5 000 mg/kg
Produit général	Inhalation - Vapeur(4 h)		Pas de données disponibles. Calculé ETA20 - 50 mg/l
Produit général	Ingestion		Pas de données disponibles. Calculé ETA2 000 - 5 000 mg/kg
Résine polyester	Dermale		LD50 estimée à> 5 000 mg/kg
Résine polyester	Ingestion		LD50 estimée à 2 000 - 5 000 mg/kg
Talc	Dermale		LD50 estimée à> 5 000 mg/kg
Talc	Ingestion		LD50 estimée à> 5 000 mg/kg
STYRENE	Dermale	Rat	LD50 > 2 000 mg/kg
STYRENE	Inhalation - Vapeur (4 heures)	Rat	LC50 8,3 mg/l
STYRENE	Ingestion	Rat	LD50 5 000 mg/kg
Carbonate de magnésium	Dermale	Jugement professionnel	LD50 estimée à 2 000 - 5 000 mg/kg
Carbonate de magnésium	Ingestion	Rat	LD50 > 2 000 mg/kg
Charge inerte 1	Dermale	Lapin	LD50 > 4 640 mg/kg
Charge inerte 1	Ingestion	Rat	LD50 500 mg/kg
Calcaire	Dermale	Rat	LD50 > 2 000 mg/kg
Calcaire	Inhalation-poussières / brouillard (4 heures)	Rat	LC50 3 mg/l

Calcaire	Ingestion	Rat	LD50 6 450 mg/kg
Chlorite (Minéral)	Dermale		LD50 estimée à> 5 000 mg/kg
Chlorite (Minéral)	Ingestion		LD50 estimée à> 5 000 mg/kg
Charge inerte 2	Dermale	Lapin	LD50 > 2 000 mg/kg
Charge inerte 2	Inhalation-poussières / brouillard (4 heures)	Rat	LC50 > 2,03 mg/l
Charge inerte 2	Ingestion	Rat	LD50 2 330 mg/kg
Dioxyde de Titane	Dermale	Lapin	LD50 > 10 000 mg/kg
Dioxyde de Titane	Inhalation-poussières / brouillard (4 heures)	Rat	LC50 > 6,82 mg/l
Dioxyde de Titane	Ingestion	Rat	LD50 > 10 000 mg/kg

ETA = estimation de la toxicité aiguë

Corrosion/irritation cutanée

Nom	Espèces	Valeur
Talc	Lapin	Aucune irritation significative
STYRENE	classification officiel	irritant légère
Carbonate de magnésium	Données in Vitro	Aucune irritation significative
Charge inerte 1	Lapin	Corrosif
Calcaire	Lapin	Aucune irritation significative
Chlorite (Minéral)	Jugement professionnel	Aucune irritation significative
Charge inerte 2	Lapin	Aucune irritation significative
Dioxyde de Titane	Lapin	Aucune irritation significative

Blessures graves aux yeux/Irritation

Nom	Espèces	Valeur
Talc	Lapin	Aucune irritation significative
STYRENE	classification officiel	Irritant modéré
Carbonate de magnésium	Lapin	irritant légère
Charge inerte 1	Lapin	Corrosif
Calcaire	Lapin	Aucune irritation significative
Chlorite (Minéral)	Jugement professionnel	Aucune irritation significative
Charge inerte 2	Lapin	Irritant grave
Dioxyde de Titane	Lapin	Aucune irritation significative

Sensibilisation de la peau

Nom	Espèces	Valeur
STYRENE	Cochon d'Inde	Non classifié
Charge inerte 1	Mouris	Non classifié
Charge inerte 2	Composants similaires	Non classifié
Dioxyde de Titane	Hommet et animal	Non classifié

Sensibilisation respiratoire

Nom	Espèces	Valeur

Talc	Humain	Non classifié

Mutagénicité des cellules germinales

Nom	Voie	Valeur
Talc	In Vitro	N'est pas mutagène
Talc	In vivo	N'est pas mutagène
STYRENE	In Vitro	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
STYRENE	In vivo	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Charge inerte 1	In Vitro	N'est pas mutagène
Charge inerte 1	In vivo	N'est pas mutagène
Charge inerte 2	In Vitro	N'est pas mutagène
Charge inerte 2	In vivo	N'est pas mutagène
Dioxyde de Titane	In Vitro	N'est pas mutagène
Dioxyde de Titane	In vivo	N'est pas mutagène

Cancérogénicité :

Nom	Voie	Espèces	Valeur
Talc	Inhalation	Rat	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
STYRENE	Ingestion	Mouris	Cancérigène
STYRENE	Inhalation	Hommet et animal	Cancérigène
Dioxyde de Titane	Ingestion	Multiple espèces animales .	Non-cancérogène
Dioxyde de Titane	Inhalation	Rat	Cancérigène

Effets toxiques sur la reproduction

Effets sur la reproduction et/ou le développement

Nom	Voie	Valeur	Espèces	Résultat de l'essai	Durée d'exposition
Talc	Ingestion	Non classifié pour la développement	Rat	Niveau sans effet nocif observé 1 600 mg/kg	pendant l'organogenèse
STYRENE	Ingestion	Non classifié pour la reproduction des femelles	Rat	Niveau sans effet nocif observé 21 mg/kg/day	3 génération
STYRENE	Inhalation	Non classifié pour la reproduction des femelles	Rat	Niveau sans effet nocif observé 2,1 mg/l	2 génération
STYRENE	Inhalation	Non classifié pour la reproduction masculine	Rat	Niveau sans effet nocif observé 2,1 mg/l	2 génération
STYRENE	Ingestion	Non classifié pour la reproduction masculine	Rat	Niveau sans effet nocif observé 400 mg/kg/day	60 jours
STYRENE	Ingestion	Non classifié pour la développement	Rat	Niveau sans effet nocif observé 400 mg/kg/day	pendant la grossesse
STYRENE	Inhalation	Non classifié pour la développement	Multiple	Niveau sans	pendant la

			espèces animales.	effet nocif observé 2,1 mg/l	grossesse
Charge inerte 1	Ingestion	Non classifié pour la développement	Mouris	Niveau sans effet nocif observé 200 mg/kg/day	pendant la grossesse
Calcaire	Ingestion	Non classifié pour la développement	Rat	Niveau sans effet nocif observé 625 mg/kg/day	avant l'accoupleme nt et pendant la gestation
Charge inerte 2	Ingestion	Toxique pour la reproduction des femelles	Composa nts similaires	Niveau sans effet nocif observé 106 mg/kg/day	3 génération
Charge inerte 2	Ingestion	Toxique pour la reproduction masculine	Composa nts similaires	Niveau sans effet nocif observé 106 mg/kg/day	3 génération
Charge inerte 2	Ingestion	Toxique pour le développement	Composa nts similaires	Niveau sans effet nocif observé 133 mg/kg/day	pendant la grossesse

Organe(s) cible(s)

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Nom	Voie	Organe(s) cible(s)	Valeur	Espèces	Résultat de l'essai	Durée d'exposition
STYRENE	Inhalation	système auditif	Risque avéré d'effets graves pour les organes.	Multiple espèces animales.	LOAEL 4,3 mg/l	pas disponible
STYRENE	Inhalation	foie	Risque avéré d'effets graves pour les organes.	Mouris	LOAEL 2,1 mg/l	pas disponible
STYRENE	Inhalation	dépression du système nerveux central	Peut provoquer somnolence ou vertiges	Humain	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	exposition professionnell e
STYRENE	Inhalation	irritation respiratoires	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Hommet et animal	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	
STYRENE	Inhalation	Système endocrinien	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	pas disponible
STYRENE	Inhalation	rénale et / ou de la vessie	Non classifié	Multiple espèces animales.	Niveau sans effet nocif observé 2,1 mg/l	pas disponible
Charge inerte 1	Inhalation	irritation respiratoires	Peut irriter les voies respiratoires.	classifica tion officiel	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	
Calcaire	Inhalation	système respiratoire	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 0,812 mg/l	90 minutes
Charge inerte 2	Inhalation	irritation respiratoires	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Risques pour la santé similaires	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Nom	Voie	Organe(s) cible(s)	Valeur	Espèces	Résultat de l'essai	Durée d'exposition
Talc	Inhalation	pneumoconiosis	avéré d'effets graves pour les	Humain	Niveau sans	exposition

			organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.		effet nocif observé Pas disponible	professionnel le
Talc	Inhalation	Fibrose pulmonaire | système respiratoire	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 18 mg/m3	113 semaines
STYRENE	Inhalation	yeux	avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.	Humain	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	exposition professionnel le
STYRENE	Inhalation	système auditif	Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée	Multiple espèces animales.	Niveau sans effet nocif observé 1,3 mg/l	pas disponible
STYRENE	Inhalation	foie	Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée	Mouris	LOAEL 0,85 mg/l	13 semaines
STYRENE	Inhalation	Système nerveux	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Multiple espèces animales.	LOAEL 1,1 mg/l	pas disponible
STYRENE	Inhalation	système vasculaire	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 0,85 mg/l	7 jours
STYRENE	Inhalation	Système endocrinien	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 0,6 mg/l	10 jours
STYRENE	Inhalation	système respiratoire	Non classifié	Multiple espèces animales.	LOAEL 0,09 mg/l	pas disponible
STYRENE	Inhalation	cœur | tube digestif | des os, des dents, des ongles et/ou les cheveux | muscles | rénale et / ou de la vessie	Non classifié	Multiple espèces animales.	Niveau sans effet nocif observé 4,3 mg/l	2 années
STYRENE	Ingestion	Système nerveux	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Rat	LOAEL 500 mg/kg/day	8 semaines
STYRENE	Ingestion	système immunitaire	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Multiple espèces animales.	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	pas disponible
STYRENE	Ingestion	foie | rénale et / ou de la vessie	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 677 mg/kg/day	6 mois
STYRENE	Ingestion	système vasculaire	Non classifié	Chien	Niveau sans effet nocif observé 600 mg/kg/day	470 jours
STYRENE	Ingestion	cœur | système respiratoire	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 35 mg/kg/day	105 semaines
Charge inerte 1	Ingestion	rénale et / ou de la vessie	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Chien	LOAEL 2 400 mg/kg/day	4 semaines
Charge inerte 1	Ingestion	Système endocrinien | sang	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 804 mg/kg/day	3 mois

Charge inerte 1	Ingestion	cœur | foie	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 1 259 mg/kg/day	8 semaines
Calcaire	Inhalation	système respiratoire	Non classifié	Humain	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	exposition professionnel le
Charge inerte 2	Ingestion	système vasculaire | yeux	Non classifié	Composa nts similaires	Niveau sans effet nocif observé 100 mg/kg/day	2 années
Dioxyde de Titane	Inhalation	système respiratoire	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Rat	LOAEL 0,01 mg/l	2 années
Dioxyde de Titane	Inhalation	Fibrose pulmonaire	Non classifié	Humain	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	exposition professionnel le

Risque d'aspiration
Pour le composant/les composants, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Veuillez communiquer à l'adresse ou au numéro de téléphone indiqué à la première page de la fiche signalétique santé-sécurité pour de plus amples renseignements sur ce matériau ou ses composants.

SECTION 12 : Renseignements écologiques

Pas de données disponibles.

SECTION 13 : Considérations relatives à l'élimination

Éliminer les contenus/contenants conformément aux règlements locaux, régionaux, nationaux et internationaux.

SECTION 14 : Renseignements sur le transport

Pour l'informations de transport, s'il vous plaît visitez http://3M.com/Transportinfo ou par téléphone 1-800-364-3577 ou 651-737-6501.

SECTION 15 : Renseignements réglementaires

15.1. Réglementation/législation particulière à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Statut des inventaires

Tous les ingrédients chimiques de ce produit sont listés sur l'Inventaire Européen des Substances Chimiques Existantes (EINECS) ou sont des polymères exemptés dont les monomères figurent sur l'inventaire EINECS. Communiquer avec le fabricant pour obtenir de plus amples renseignements. Les composants de ce matériau sont conformes aux dispositions de la Korean Toxic Chemical Control Law (loi coréenne de réglementation des produits chimiques toxiques). Certaines restrictions peuvent s'appliquer. Communiquer avec la division des ventes pour obtenir plus de renseignements. Les composés de ce matériau sont conformes aux dispositions du NICNAS (National Industrial Chemical Notification and Assessment Scheme) de l'Australie. Certaines restrictions peuvent s'appliquer. Communiquer avec la division des ventes pour obtenir plus de renseignements. Les composants de ce matériau sont conformes aux dispositions de la Japon Toxic Chemical Control Law

(loi Japon de réglementation des produits chimiques toxiques). Certaines restrictions peuvent s'appliquer. Communiquer avec la division des ventes pour obtenir plus de renseignements. Les composants de ce matériau sont conformes aux dispositions de la Philippines RA 6969 exigences. Certaines restrictions peuvent s'appliquer. Communiquer avec la division des ventes pour obtenir plus de renseignements. Les composants de ce produit sont conformes aux exigences relatives aux avis sur les produits chimiques de la CEPA Ce produit est conforme aux mesures sur la gestion environnementale des nouvelles substances chimiques . Tous les ingrédients sont listés ou exemptés de l'inventaire Chinois IECSC . Les composés de ce produit sont conformes aux on sur les produitexigences de notificatis chimiques de la TSCA (Loi réglementant les substances toxiques).

SECTION 16 : Autres renseignements

Classement des risques par la NFPA
Santé: 2 **Inflammabilité:** 3 **Instabilité :** 1 **Risques particuliers :** Aucun

Les cotes d'évaluation des risques établies par la National Fire Protection Association (NFPA) sont destinées à aider le personnel d'intervention d'urgence à déterminer les risques présentés par l'exposition aiguë à court terme à un matériau au cours d'incendies, de déversements ou d'autres situations d'urgence semblables. Pour les établir, on tient principalement compte des propriétés physiques et toxiques du matériau, mais également des propriétés toxiques des produits de combustion ou de décomposition qui sont générés en grande quantité.

Groupe de document :	24-2444-8	**Numéro de la version :**	9.00
Date de parution :	2019/08/19	**Remplace la version datée de :**	2018/12/13

Les renseignements contenus dans la présente fiches de données de sécurité (FDS) étaient jugés exacts au moment de la publication. 3M N'OFFRE AUCUNE GARANTIE OU CONDITION EXPLICITE OU IMPLICITE, STATUTAIRE OU AUTRE, Y COMPRIS, MAIS SANS S'Y LIMITER, TOUTE GARANTIE OU CONDITION IMPLICITE DE QUALITÉ MARCHANDE OU D'ADAPTATION À UN USAGE PARTICULIER, OU TOUTE GARANTIE OU CONDITION IMPLICITE DÉCOULANT DE LA CONDUITE DES AFFAIRES, DES PRATIQUES COURANTES ET DES USAGES DU COMMERCE. Il incombe à l'utilisateur d'établir si le produit 3M convient à l'usage auquel il le destine et à la méthode d'utilisation ou d'application prévue. Comme l'utilisateur est parfois seul à connaître les nombreux facteurs qui interviennent dans l'utilisation et l'application d'un produit 3M et à y exercer un quelconque pouvoir, il est essentiel qu'il évalue le produit 3M avant de déterminer s'il convient à l'usage auquel il le destine et à la méthode d'utilisation ou d'application prévue.

Les FDS de 3M Canada sont disponibles sur www.3m.ca

Fiche santé sécurité

Droits d'auteur.2019, Compagnie 3M
Tous droits réservés. Il est permis de reproduire et/ou de télécharger ces données pour assurer l'utilisation adéquate des produits 3M, dans la mesure où : (1) les données sont reproduites intégralement, sans aucune modification, à moins qu'on obtienne au préalable une autorisation écrite de 3M à cet effet; et (2) ni la copie ni l'original ne seront revendus ni distribués en vue de faire un bénéfice.

Groupe de document :	29-5993-0	**Numéro de la version :**	5.04
Date de parution :	2019/02/11	**Remplace la version datée de :**	2018/10/05

Cette fiche de données de sécurité est conforme au Règlement sur les produits dangereux Canadiens.

SECTION 1 : Identification

1.1 Identifiant du produit

3M(MC) Durcisseur en crème (rouge, blanc & bleu)

Numéros d'identification de produit

41-0003-7987-9 60-4550-6614-6 60-4550-6617-9 60-4550-6830-8 60-4550-6981-9
60-4550-6982-7 60-4550-8123-6

1.2 Utilisations recommandées et restrictions d'utilisation

Utilisation prévue
Produits automobiles

Utilisation spécifique
durcisseur pour les matériaux de remplissage et lustres.

Restrictions d'utilisation
Ne s'applique pas

1.3 Détails du fournisseur

Compagnie:	Compagnie 3M Canada
Division:	Division Des Automobiles
Adresse :	1840, rue d'Oxford Est, Case Postale 5757, London, Ontario N6A 4T1
Téléphone :	(800) 364-3577
Site Web :	www.3M.ca

1.4 Numéro de téléphone d'urgence

Téléphone d'urgence medical : (519) 451-2500, Ext. 2222; Téléphone d'urgence de transport (CANUTEC) : (613) 996-6666

SECTION 2 : identification des dangers

Les numéros d'identification de produit ci-dessous sont vendus sur le marché pour le consommateur :
60-4550-6614-6, 60-4550-6617-9

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Peroxyde organique : Type E.
Grave problème/Irritation oculaire : Catégorie 2A :
Sensibilisation cutanée: Catégorie 1B.

2.2. Éléments d'étiquette

Terme d'avertissement
Attention

Symboles :
Flamme | Point d'exclamation |

Pictogrammes

Mentions de danger
Risque de feu sous l'effet de la chaleur.
Provoque une irritation oculaire grave. Peut provoquer une réaction allergique cutanée.

Mises en garde
Renseignements généraux :
Tenir hors de portée des enfants.

Prévention :
Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'ignition. Ne pas fumer. Mettre à la terre/sceller le contenant et le matériel de réception. Conserver uniquement dans l'emballage d'origine. Eviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols. Porter des gants et un dispositif de protection pour les yeux et le visage. Laver soigneusement la peau exposée après manipulation. Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.

Réponse:
EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer prudemment avec de l'eau pendant plusieurs minutes. Retirer les verres de contact éventuels, si ceci peut être fait facilement. Continuer à rincer. Si l'irritation oculaire persiste : Consulter un médecin. EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : Laver avec beaucoup d'eau et de savon. En cas d'irritation ou d'éruption cutanée : Consulter un médecin. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant de les utiliser à nouveau. En cas de feu : Utiliser un agent extincteur adapté aux matériaux combustibles ordinaires comme l'eau ou la mousse pour l'extinction.

Entreposage :
Protéger du rayonnement solaire. Stocker dans un endroit bien ventilé. Stocker à une température ne dépassant pas 32°C. Tenir au frais. Entreposer séparément.

Élimination :
Éliminer les contenus/contenants conformément aux règlements locaux, régionaux, nationaux et internationaux applicables.

2.3. Autres risques

Aucun connu.

8% du mélange consiste en des ingrédients de toxicité par inhalation aiguë inconnue.

SECTION 3 : Composition/renseignements sur les ingrédients

Ce matériau est un mélange.

Ingrédient	Numéro CAS	% par poids	Nom Commun
Peroxyde de dibenzoyle	94-36-0	30 - 60 Secret Fabrication *	Peroxyde, dibenzoyle
Eau	7732-18-5	10 - 30	Eau
Benzoate d'alkyles en C9-C11 ramifiés	131298-44-7	10 - 30	Benzoate de 2-éthyl-5-méthylhexyle
Distearate de zinc	557-05-1	3 - 7	acide octadécanoique, sel de zinc
Ether butylique du polyéthylène-polypropylène glycol	9038-95-3	1 - 5	Méthyloxirane polymérisé avec l'oxirane, Éther monobutylique
Sulfate de calcium	7778-18-9	1 - 5	Acide sulfurique, sel de calcium (1:1)
Oxyde de fer (Fe2O3)	1309-37-1	1 - 5	Oxyde de fer (Fe2O3)
Ferrocyanure ferrique	14038-43-8	0 - 1	Ferrate (4-), hexakis (cyano-C) -, fer (3+) (3: 4), (OC-6-11) -
Ferrocyanure d'ammonium ferrique	25869-00-5	0 - 1	Ferrate (4-), hexakis (cyano-C) -, fer ammonium (3+) (1: 1: 1), (OC-6-11) -

*La concentration réelle de cet ingrédient a été retenue comme un secret commercial.

SECTION 4 : Premiers soins

4.1. Description des premiers soins

Inhalation :
Donner de l'air frais. En cas de malaise, consulter un médecin.

Contact avec la peau :
Laver immédiatement avec de l'eau et du savon. Retirer les vêtements contaminés et les laver avant de les porter de nouveau. Si des signes ou des symptômes apparaissent, consulter un médecin.

En cas de contact avec les yeux :
Rincer immédiatement et abondamment à l'eau. Retirer les lentilles cornéennes si cela est possible et continuer de rincer l'oeil. Consulter un médecin.

En cas d'ingestion :
Rincer la bouche. En cas de malaise, consulter un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, tant aigus que différés
Voir en section 11.1: information sur les effets toxicologiques.

4.3. Indication de la nécessité éventuelle d'une prise en charge médicale immédiate et d'un traitement spécial
Non applicable.

SECTION 5 : Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction appropriés
En cas d'incendie : Utiliser un agent extincteur qui convient pour les matériaux combustibles ordinaires, comme de l'eau ou de la mousse extinctrice.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange
Les récipients fermés exposés à la chaleur peuvent exploser. Une partie de l'oxygène pour la combustion est fourni par le peroxyde.

5.3. Équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu

Porter un vêtement de protection intégral comprenant: casque, système de protection respiratoire autonome avec adduction d'air créant une pression positive à l'intérieur du casque; tablier et pantalon et manches resserrées autour des bras et des jambes, masque facial et chasuble pour protéger la tête.

SECTION 6 : Mesures à prendre en cas de rejet accidentel

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Évacuer la zone Éliminer toutes les sources d'ignition si cela est faisable sans danger. Conserver à l'écart de la chaleur, des étincelles, des flammes nues et des surfaces chaudes. Il est interdit de fumer. N'utiliser que des outils ne produisant pas d'étincelles. Ventiler la zone à l'air frais. Pour les grands déversements ou les déversements dans les espaces confinés, fournir une ventilation mécanique pour disperser ou évacuer les vapeurs, conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle. MISE EN GARDE! Un moteur pourrait constituer une source d'inflammation et provoquer un incendie ou une explosion des gaz ou des vapeurs inflammables présents dans la zone du déversement. Consulter les autres sections de cette fiche signalétique pour plus de renseignements sur les dangers physiques ou pour la santé, la protection respiratoire, la ventilation ainsi que le matériel de protection individuelle.

6.2. Précautions pour l'environnement

Éviter le rejet dans l'environnement. Pour les déversements plus importants, couvrir les drains et construire des digues pour éviter que le matériau ne se déverse dans le réseau d'égoûts ou les plans d'eau.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Confiner le déversement. Travailler de l'extérieur vers l'intérieur du déversement. Couvrir de bentonite, de vermiculite ou d'un matériau absorbant inorganique vendu sur le marché. Mélanger suffisamment d'agents absorbants jusqu'à ce que le déversement semble sec. Rappel : L'ajout d'un matériau absorbant n'élimine pas les dangers physiques ni les dangers pour la santé ou pour l'environnement. Ramasser le plus de produits déversés possibles en utilisant des outils ne provoquant pas d'étincelles. Nettoyer les résidus avec un solvant approprié sélectionné par une personne qualifiée et autorisée. Aérer l'endroit avec de l'air frais. Lire et suivre les précautions énoncées sur l'étiquette et la FSSS du solvant. Fermer hermétiquement dans un récipient. Dispose of collected material as soon as possible in accordance with applicable local/regional/national/international regulations.

SECTION 7 : Manipulation et entreposage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Ne pas utiliser dans des espaces clos ni là où il y a très peu ou aucun mouvement de l'air. Tenir hors de portée des enfants. Conserver à l'écart de la chaleur, des étincelles, des flammes nues et des surfaces chaudes. Il est interdit de fumer. Éviter de respirer les poussières, fumées, brouillards, gaz, vapeurs ou émanations Éviter tout contact du produit avec les yeux, la peau ou les vêtements. Ne pas manger, boire ou fumer en utilisant le produit. Bien se laver les mains après utilisation du produit. Les vêtements de travail contaminés devraient demeurer sur le lieu de travail. Éviter le rejet dans l'environnement. Laver les vêtements contaminés avant de les porter de nouveau.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conserver le récipient bien fermé. Protéger des rayons du soleil. Entreposer à l'écart de la chaleur; Entreposer à des températures ne dépassant pas 32 °C (90 °F). Garder au frais. Conserver dans le contenant original uniquement. Entreposer à l'écart des autres matériaux. Tenir/entreposer à l'écart des vêtements et d'autres matériaux combustibles.

SECTION 8 : Contrôles d'exposition/protection personnelle

8.1. Paramètres de contrôle

Limites d'exposition en milieu de travail

Si un composant est divulgué à l'article 3, mais n'apparaît pas dans le tableau ci-dessous, une limite d'exposition professionnelle n'est pas disponible pour le composant.

Ingrédient	Numéro CAS	Agence	Type de limite	Mentions additionnelles
Oxyde de fer (Fe2O3)	1309-37-1	ACGIH	MPT(fraction respirables):5	

			mg/m3	
Sulfate de calcium	7778-18-9	ACGIH	MPT(fraction inhalable):10 mg/m3	
Peroxyde de dibenzoyle	94-36-0	ACGIH	MPT:5 mg/m3	

ACGIH : American Conference of Governmental Industrial Hygienists
AIHA : American Industrial Hygiene Association
CMRG : Chemical Manufacturer Recommended Guideline
MPT : moyenne pondérée dans le temps
STEL : Limite d'exposition de courte durée
C : Valeur plafond

8.2. Contrôles d'exposition

8.2.1. Mesures d'ingénierie

Fournir une ventilation suffisante pour maintenir les concentrations de poussière sous les concentrations explosives minimales. Disposer d'un appareil de ventilation par dilution générale et/ou d'un appareil de ventilation par aspiration localisé pour contrôler les niveaux d'exposition aux particules en suspension dans l'air et s'assurer qu'elles se situent en dessous des limites d'exposition applicables et pour contrôler les poussières, fumées, gaz, brouillards, vapeurs ou émanations. Si la ventilation n'est pas adéquate, utiliser un appareil de protection respiratoire.

8.2.2. équipement de protection individuelle

Protection des yeux/du visage

Choisissez et utilisez protection des yeux/du visage pour éviter le contact basé sur les résultats d'une évaluation de l'exposition. Les protections des yeux suivantes sont recommandées:
Lunettes de protection ouvertes.

Protection de la peau/des mains

Sélectionner et porter des gants et/ou des vêtements de protection pour éviter tout contact avec la peau selon les résultats d'une évaluation du degré d'exposition. Consulter le fabricant de gants et/ou de vêtements de protection pour la sélection de matériaux compatibles appropriés. Les de gants en nitrile peuvent être portés par-dessus des gants de stratifié polymère pour amélioré la dextérité.
Des gants constitués du/des matériaux suivants sont recommandés: Caoutchouc nitrile
polymère stratifié

Si le produit est utilisé dans des conditions de forte exposition (exemple pulvérisations, risque élevé d'éclaboussures, etc), l'utilisation d'une combinaison de protection peut s'avérer nécessaire. Choisissez et utilisez une protection du corps pour éviter le contact basé sur les résultats d'une évaluation de l'exposition. Le matériau de vêtements de protection suivant(s) est recommandé: Tablier en Nitrile
Tablier - polymère stratifié

Protection respiratoire :

Une évaluation de l'exposition peut être nécessaire pour décider si un appareil de protection respiratoire est nécessaire. Si un appareil de protection respiratoire est nécessaire, porter des masques dans le cadre d'un programme de protection respiratoire complet. Sur la base des résultats de l'évaluation de l'exposition, sélectionnez le type de respirateur suivant (s) afin de réduire l'exposition par inhalation:
Demi-masque respiratoire ou masque complet adapté pour des vapeurs organiques et des particules

Pour des questions concernant une utilisation spécifique, consulter le fabricant de votre appareil respiratoire.

SECTION 9 : Propriétés chimiques et physiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique Solide
Aspect physique spécifique: Visqueux

Apparence/odeur	Pâte rouge avec une odeur d'ester
Valeur de seuil d'odeur	*Pas de données disponibles*
pH	*Pas de données disponibles*
Point de fusion/Point de congélation	*Pas de données disponibles*
Point d'ébullition	*Pas de données disponibles*
Point d'éclair :	111 ºC [*Méthode de test:*estimé]
Vitesse d'évaporation :	*Pas de données disponibles*
Inflammabilité (solide, gaz)	Peroxyde organique : Type E.
Limites d'explosivité (LIE)	*Ne s'applique pas*
Limites d'explosivité (LSI)	*Ne s'applique pas*
pression de vapeur	*Ne s'applique pas*
Densité de vapeur	*Ne s'applique pas*
Densité	1,2 g/cm3
Densité relative	1,2 [@ 25 ºC] [*Ref Std:*Eau=1]
Hydrosolubilité	Négligeable
Solubilité (non-eau)	*Pas de données disponibles*
Coefficient de partage : n-octanol/eau	*Pas de données disponibles*
Température d'inflammation spontanée	*Pas de données disponibles*
Température de décomposition	*Pas de données disponibles*
Viscosité :	*Pas de données disponibles*
Masse moléculaire	*Ne s'applique pas*
Composés Organiques Volatils	0 g/l [*Méthode de test:*Calculé selon le reglement 443.1 de SCAQMD]
Composés Organiques Volatils	0 % en poids [*Méthode de test:*calculé selon CARB title2]
Pourcentage de matières volatiles	20 % [*Détails:*Le composant volatile est l'eau.]
COV (moins l'eau et les solvants exempts)	0 g/l [*Méthode de test:*Calculé selon le reglement 443.1 de SCAQMD]

SECTION 10 : Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Ce matériau pourrait s'avérer réactif avec certains agents et sous certaines conditions - consulter les autres titres de cette section.

10.2 Stabilité chimique

Stable. Stable. Instable si exposer à la chaleur, les flammes et des conditions de séchage.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Une polymérisation dangereuse ne se produira pas.

10.4 Condition à éviter

Chaleur

10.5 matériaux incompatibles

Accélérateurs

10.6 Produits de décomposition dangereux

Substance	Condition
Monoxyde de carbone	Non spécifié
Bioxyde de carbone	Non spécifié
Vapeur toxique, gaz, particule.	Non spécifié

SECTION 11 : Renseignements toxicologiques

Les informations ci-dessous peuvent être inconsistantes avec la classification du produit dans la section 2 si les classifications de certains ingrédients sont attribuées par une autorité compétente. En outre, les données toxicologiques de certains ingrédients peuvent ne pas être reprises dans la classification du produit et/ou les signes et symptômes de l'exposition. Une cause possible est qu'un ingrédient peut être présent en dessous du seuil d'étiquetage un ingrédient peut être indisponible pour l'exposition ou les données ne s'appliquent pas au produit dans son ensemble.

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Signes et symptômes d'exposition

Selon les données d'essai et/ou les renseignements sur les composants, ce matériau peut produire les effets suivants sur la santé :

Inhalation :
Irritation des voies respiratoires: Les signes/symptômes peuvent inclure la toux, des éternuements, l'écoulement nasal, des maux de tête, l'enrouement et des douleurs au nez et à la gorge.

Contact avec la peau :
Pourrait s'avérer dangereux en cas de contact avec la peau. Sensibilisation de contact (autre que photosensibilisation) : les symptomes peuvent inclure rougeurs, enflures, cloques et démangeaisons.

En cas de contact avec les yeux :
Irritation oculaire grave: les symptômes peuvent inclure rougeurs, gonflements, douleurs, larmes, opacité cornéenne, diminution de la vision avec risque d'altération permanente.

Ingestion :
Irritation gastro-intestinale: Les signes/symptômes peuvent inclure: douleurs abdominales, maux d'estomac, nausées, vomissements et diarrhée.

Données toxicologiques
Si un composant est listé en section 3 mais n'apparait pas dans une table ci-dessous, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Toxicité aigue

Nom	Voie	Espèces	Valeur
Produit général	Dermale		Pas de données disponibles. Calculé ETA2 000 - 5 000 mg/kg
Produit général	Inhalation-poussières / brouillard(4 h)		Pas de données disponibles. Calculé ETA>12,5 mg/l
Produit général	Ingestion		Pas de données disponibles. Calculé ETA>5 000 mg/kg
Peroxyde de dibenzoyle	Dermale		LD50 estimée à 2 000 - 5 000 mg/kg
Peroxyde de dibenzoyle	Inhalation-poussières / brouillard (4 heures)	Rat	LC50 > 24,3 mg/l
Peroxyde de dibenzoyle	Ingestion	Rat	LD50 > 5 000 mg/kg
Benzoate d'alkyles en C9-C11 ramifiés	Dermale	Lapin	LD50 > 2 000 mg/kg
Benzoate d'alkyles en C9-C11 ramifiés	Inhalation-poussières / brouillard (4 heures)	Rat	LC50 > 5 mg/l
Benzoate d'alkyles en C9-C11 ramifiés	Ingestion	Rat	LD50 > 5 000 mg/kg
Distearate de zinc	Dermale	Lapin	LD50 > 2 000 mg/kg
Distearate de zinc	Inhalation-	Rat	LC50 > 50 mg/l

	poussières / brouillard (4 heures)		
Distearate de zinc	Ingestion	Rat	LD50 > 5 000 mg/kg
Sulfate de calcium	Dermale	Jugement professionnel	LD50 estimée à> 5 000 mg/kg
Ether butylique du polyéthylène-polypropylène glycol	Dermale	Lapin	LD50 > 16 960 mg/kg
Sulfate de calcium	Ingestion	Rat	LD50 > 5 000 mg/kg
Ether butylique du polyéthylène-polypropylène glycol	Inhalation-poussières / brouillard (4 heures)	Rat	LC50 > 5 mg/l
Ether butylique du polyéthylène-polypropylène glycol	Ingestion	Rat	LD50 4 240 mg/kg
Oxyde de fer (Fe2O3)	Dermale	Pas disponible	LD50 3 100 mg/kg
Oxyde de fer (Fe2O3)	Ingestion	Pas disponible	LD50 3 700 mg/kg
Ferrocyanure d'ammonium ferrique	Dermale		LD50 estimée à> 5 000 mg/kg
Ferrocyanure ferrique	Dermale		LD50 estimée à> 5 000 mg/kg
Ferrocyanure d'ammonium ferrique	Ingestion	Rat	LD50 > 5 110 mg/kg
Ferrocyanure ferrique	Ingestion	Rat	LD50 > 8 000 mg/kg

ETA = estimation de la toxicité aiguë

Corrosion/irritation cutanée

Nom	Espèces	Valeur
Peroxyde de dibenzoyle	Lapin	Irritation minimale.
Distearate de zinc	Lapin	Aucune irritation significative
Ether butylique du polyéthylène-polypropylène glycol	Lapin	Irritation minimale.
Oxyde de fer (Fe2O3)	Lapin	Aucune irritation significative

Blessures graves aux yeux/Irritation

Nom	Espèces	Valeur
Peroxyde de dibenzoyle	Lapin	Irritant grave
Distearate de zinc	Lapin	Aucune irritation significative
Ether butylique du polyéthylène-polypropylène glycol	Lapin	Aucune irritation significative
Oxyde de fer (Fe2O3)	Lapin	Aucune irritation significative

Sensibilisation de la peau

Nom	Espèces	Valeur
Peroxyde de dibenzoyle	Cochon d'Inde	sensibilisant
Oxyde de fer (Fe2O3)	Humain	Non classifié

Sensibilisation respiratoire

Pour le composant/les composants, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Mutagénicité des cellules germinales

Nom	Voie	Valeur
Peroxyde de dibenzoyle	In Vitro	N'est pas mutagène
Peroxyde de dibenzoyle	In vivo	N'est pas mutagène
Oxyde de fer (Fe2O3)	In Vitro	N'est pas mutagène

Cancérogénicité :

Nom	Voie	Espèces	Valeur
Peroxyde de dibenzoyle	Ingestion	Multiple	Non-cancérogène

		espèces animales .	
Peroxyde de dibenzoyle	Dermale	Mouris	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Ether butylique du polyéthylène-polypropylène glycol	Ingestion	Rat	Non-cancérogène
Oxyde de fer (Fe2O3)	Inhalation	Humain	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.

Effets toxiques sur la reproduction

Effets sur la reproduction et/ou le développement

Nom	Voie	Valeur	Espèces	Résultat de l'essai	Durée d'exposition
Peroxyde de dibenzoyle	Ingestion	Non classifié pour la reproduction des femelles	Rat	Niveau sans effet nocif observé 1 000 mg/kg/day	avant l'accouplement et pendant la gestation
Peroxyde de dibenzoyle	Ingestion	Non classifié pour la reproduction masculine	Rat	Niveau sans effet nocif observé 500 mg/kg/day	avant l'accouplement et pendant la gestation
Peroxyde de dibenzoyle	Ingestion	Non classifié pour la développement	Rat	Niveau sans effet nocif observé 500 mg/kg/day	avant l'accouplement et pendant la gestation
Ether butylique du polyéthylène-polypropylène glycol	Inhalation	Non classifié pour la reproduction masculine	Rat	Niveau sans effet nocif observé 1 mg/l	2 semaines

Organe(s) cible(s)

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Nom	Voie	Organe(s) cible(s)	Valeur	Espèces	Résultat de l'essai	Durée d'exposition
Ether butylique du polyéthylène-polypropylène glycol	Ingestion	Système nerveux	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Nom	Voie	Organe(s) cible(s)	Valeur	Espèces	Résultat de l'essai	Durée d'exposition
Ether butylique du polyéthylène-polypropylène glycol	Inhalation	Système endocrinien | système vasculaire | foie | Système nerveux	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 1 mg/l	2 semaines
Ether butylique du polyéthylène-polypropylène glycol	Inhalation	rénale et / ou de la vessie	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 0,005 mg/l	2 semaines
Ether butylique du polyéthylène-polypropylène glycol	Inhalation	système respiratoire	Non classifié	Rat	LOAEL 0,001 mg/l	2 semaines
Ether butylique du polyéthylène-polypropylène glycol	Inhalation	cœur	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 0,5 mg/l	2 semaines
Ether butylique du polyéthylène-polypropylène glycol	Ingestion	foie | rénale et / ou de la vessie	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Rat	Niveau sans effet nocif observé 145 mg/kg/day	90 jours

Ether butylique du polyéthylène-polypropylène glycol	Ingestion	système vasculaire	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 500 mg/kg/day	2 années
Ether butylique du polyéthylène-polypropylène glycol	Ingestion	cœur | Système endocrinien | système respiratoire	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 3 770 mg/kg/day	90 jours
Oxyde de fer (Fe2O3)	Inhalation	Fibrose pulmonaire | pneumoconiosis	Non classifié	Humain	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	exposition professionnelle

Risque d'aspiration
Pour le composant/les composants, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Veuillez communiquer à l'adresse ou au numéro de téléphone indiqué à la première page de la fiche signalétique santé-sécurité pour de plus amples renseignements sur ce matériau ou ses composants.

SECTION 12 : Renseignements écologiques

Pas de données disponibles.

SECTION 13 : Considérations relatives à l'élimination

Éliminer les contenus/contenants conformément aux règlements locaux, régionaux, nationaux et internationaux.

SECTION 14 : Renseignements sur le transport

Pour l'informations de transport, s'il vous plaît visitez http://3M.com/Transportinfo ou par téléphone 1-800-364-3577 ou 651-737-6501.

SECTION 15 : Renseignements réglementaires

15.1. Réglementation/législation particulière à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Statut des inventaires

Un ou plusieurs des composants de ce produit ont été notifiés à ELINCS (Liste européenne des substances chimiques notifiées ou). Certaines restrictions sont applicables. Contacter la division de vente pour plus d'informations. Communiquer avec le fabricant pour obtenir de plus amples renseignements. Les composants de ce matériau sont conformes aux dispositions de la Korean Toxic Chemical Control Law (loi coréenne de réglementation des produits chimiques toxiques). Certaines restrictions peuvent s'appliquer. Communiquer avec la division des ventes pour obtenir plus de renseignements. Les composés de ce matériau sont conformes aux dispositions du NICNAS (National Industrial Chemical Notification and Assessment Scheme) de l'Australie. Certaines restrictions peuvent s'appliquer. Communiquer avec la division des ventes pour obtenir plus de renseignements. Les composants de ce produit sont conformes aux exigences relatives aux avis sur les produits chimiques de la CEPA Ce produit est conforme aux mesures sur la gestion environnementale des nouvelles substances chimiques . Tous les ingrédients sont listés ou exemptés de l'inventaire Chinois IECSC . Les composés de ce produit sont conformes aux on sur les produitexigences de notificatis chimiques de la TSCA (Loi réglementant les substances toxiques).

SECTION 16 : Autres renseignements

Classement des risques par la NFPA
Santé: 2 **Inflammabilité:** 2 **Instabilité :** 1 **Risques particuliers :** Oxydant

Les cotes d'évaluation des risques établies par la National Fire Protection Association (NFPA) sont destinées à aider le personnel d'intervention d'urgence à déterminer les risques présentés par l'exposition aiguë à court terme à un matériau au cours d'incendies, de déversements ou d'autres situations d'urgence semblables. Pour les établir, on tient principalement compte des propriétés physiques et toxiques du matériau, mais également des propriétés toxiques des produits de combustion ou de décomposition qui sont générés en grande quantité.

Classement des risques par le HMIS
Santé: 2 **Inflammabilité:** 1 **Dangers physiques :** 1 **Protection personelle:** X - See PPE section.

Les cotes d'évaluation des risques établies par le Hazardous Material Identification System (HMIS® IV) sont destinées à informer les employés sur les dangers chimiques en milieu de travail. Ces cotes d'évaluation se fondent sur les propriétés inhérentes du matériau dans des conditions d'utilisation normales prévisibles et leur utilisation n'est pas destinée aux cas d'urgence. Les cotes d'évaluation du HMIS® IV doivent être utilisées dans le cadre d'une mise en œuvre complète d'un programme HMIS® IV. HMIS® est une marque déposée de l'American Coatings Association (ACA).

Groupe de document :	29-5993-0	**Numéro de la version :**	5.04
Date de parution :	2019/02/11	**Remplace la version datée de :**	2018/10/05

Les renseignements contenus dans la présente fiches de données de sécurité (FDS) étaient jugés exacts au moment de la publication. 3M N'OFFRE AUCUNE GARANTIE OU CONDITION EXPLICITE OU IMPLICITE, STATUTAIRE OU AUTRE, Y COMPRIS, MAIS SANS S'Y LIMITER, TOUTE GARANTIE OU CONDITION IMPLICITE DE QUALITÉ MARCHANDE OU D'ADAPTATION À UN USAGE PARTICULIER, OU TOUTE GARANTIE OU CONDITION IMPLICITE DÉCOULANT DE LA CONDUITE DES AFFAIRES, DES PRATIQUES COURANTES ET DES USAGES DU COMMERCE. Il incombe à l'utilisateur d'établir si le produit 3M convient à l'usage auquel il le destine et à la méthode d'utilisation ou d'application prévue. Comme l'utilisateur est parfois seul à connaître les nombreux facteurs qui interviennent dans l'utilisation et l'application d'un produit 3M et à y exercer un quelconque pouvoir, il est essentiel qu'il évalue le produit 3M avant de déterminer s'il convient à l'usage auquel il le destine et à la méthode d'utilisation ou d'application prévue.

Les FDS de 3M Canada sont disponibles sur www.3m.ca